



Trafic des femmes et des enfants

HISTOIRES VÉCUES

MARIE DE MONTREAL

Marie (nom fictif), 18 ans, a été séquestrée à Montréal, et agressée sexuellement jusqu'à vingt fois par jour, pendant une période de deux mois et demie. Elle a enfin trouvé un plan pour fuir ses agresseurs qui la destinaient à la traite des Blanches en Chine.

Aujourd'hui elle souffre d'un grand stress post-traumatique. Elle présente des symptômes de peur, d'anxiété, de cauchemars, d'hypervigilance, de sursauts et de flash-back. Elle a des céphalées, souffre de perte de mémoire et manque d'appétit. Elle a subi deux opérations majeures: une aux intestins, et l'autre pour ses ovaires déplacés.

Sur le plan émotif, il faut ajouter qu'elle a des sauts de colère, souffre d'irascibilité, sa concentration est diminuée, elle a tendance à être continuellement à l'affût du danger et a de très grandes difficultés relationnelles.

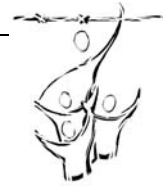
Elle est en thérapie depuis un an et demi avec une psychologue SNJM.



KATIA

Selon le témoignage de Katia Regina Fernandel, 19 ans, elle est allée en Israël pour travailler dans un casse-croûte. Comme on lui avait promis un salaire de 1 500 \$US par mois, elle avait planifié acheter un appartement pour sa famille une fois de retour au Brésil. Cependant, à son arrivée en Israël, on lui a retiré son passeport, et de plus, elle ne pouvait parler qu'avec ses collègues et quitter son lieu de travail qu'escortée des membres de la sécurité de la mafia. En outre, elle ne parlait ni anglais, ni hébreux,

Selon le témoignage d'Ana Lucia Furtado, 34 ans, celle-ci était forcée de servir 15 clients par nuit, durant son séjour en Israël. Elle devait également servir les clients qui avaient des maladies transmissibles sexuellement.

**SIMONE BORGES FELIPE**

Le cas de Simone Borges Felipe, 23 ans, qui s'est rendue à Bilbao, en Espagne, pour travailler comme serveuse en 1996, a été amplement publicisé. Ce qui lui est arrivé est ce qui arrive d'habitude à toutes les femmes – elle était traitée comme une esclave et vivait au dessus d'une boîte de nuit où elle travaillait. Trois mois après avoir quittée le Brésil, ses parents avaient reçu la nouvelle qu'elle était morte d'une pneumonie. Son corps est arrivé au Brésil dans un cercueil fermé à clef. Malgré plusieurs tentatives de ses parents de résoudre le cas avec l'aide du Comité national sur le trafic des femmes, le cas n'a pas encore été résolu.

**KELLY FERNANDEZ MARTINS**

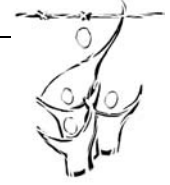
En octobre 1998, huit Brésiliennes âgées entre 19 et 34 ans, vivaient de la prostitution en Israël, où elles ont été sauvées des mains de la mafia russe. De retour au Brésil, elles se cachaient le visage des caméras de télévision, de peur d'être tuées par les membres de la mafia. Dans leurs cas, elles avaient quitté le Brésil trois mois plus tôt, en recevant la promesse qu'elles travailleraient comme femmes de ménage ou comme des serveuses à Tel-Aviv.

Toutes ces femmes ont raconté la même histoire quant à la façon dont elles ont appris la mort de Kelly Fernandez Martins, dont le corps a été retrouvé par la police israélienne en septembre 1998. Kelly a été battue et droguée après avoir essayé de fuir le réseau de prostitution. La mort de Kelly a dévoilé le commerce international des Brésiliennes par les mafias russe et israélienne.

**PERLITA**

Perlita est née dans une petite ville des Philippines où les principaux moyens de subsistance sont le coprah et les produits de la pêche. Issue d'une famille nombreuse, elle a commencé des études en administration des affaires, qu'elle n'a jamais terminées. Elle a travaillé comme secrétaire à Manille pendant un an, avant de partir pour Hong Kong, où elle était assurée d'obtenir un emploi comme aide domestique par l'entremise de sa tante. Finalement, elle a travaillé à Hong Kong pendant 10 années pour le même employeur. En réalité, elle travaillait pour deux familles dans la même demeure. Étant donné la proximité de Hong Kong, elle pouvait fréquemment visiter sa famille aux Philippines.

À l'occasion d'une de ces visites, Perlita a épousé un Philippin. Après une semaine de vie commune, elle est retournée travailler à Hong Kong. Pendant deux ans, elle a été incapable de retourner aux Philippines. À ce moment-là, elle espérait pouvoir vivre aux Philippines avec son mari de façon permanente. Cependant, il l'a abandonnée après un mois.



Perlita est retournée travailler à Hong Kong après l'échec de son mariage et n'a jamais corrigé son état matrimonial sur ses documents d'immigration. Pendant que Perlita se trouvait à Hong Kong, sa sœur, qui travaillait au Canada comme domestique, l'a encouragée à donner son nom à un centre « de rencontre », en Colombie-Britannique. On lui a donné le nom d'un homme, Keith. Ils ont commencé à correspondre. À ce moment-là, Keith avait déjà atteint la cinquantaine. Par ses lettres, Perlita a appris que Keith était un citoyen canadien d'origine allemande. Elle n'a découvert que plus tard que Keith avait déjà été marié quatre fois et qu'il avait quatre enfants.

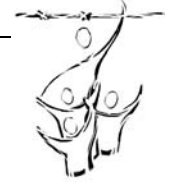
Perlita a continué de correspondre avec Keith. Sa sœur l'encourageait à venir au Canada pour le rencontrer; elle lui avait même trouvé un emploi dans une famille canadienne. Perlita a obtenu une réponse favorable à sa demande d'admission au Canada par l'entremise du Programme concernant les aides familiaux résidents (PAFR); elle a donc immigré. Elle espérait pouvoir éventuellement obtenir la citoyenneté canadienne. Sur les documents d'immigration, elle a continué de déclarer qu'elle était célibataire.

Perlita a immédiatement trouvé un emploi, qui consistait à s'occuper de deux enfants. Elle a occupé cet emploi durant 21 mois; il lui manquait donc trois mois pour atteindre les 24 mois exigés par le PAFR. Si Perlita n'a pas terminé la période de travail de 24 mois exigée, c'est qu'elle était enceinte de Keith depuis huit mois. En fait, elle avait emménagé chez lui un an après avoir commencé à travailler pour cet employeur. Perlita savait que cela compromettait ses chances aux termes du PAFR, mais Keith avait insisté pour qu'elle vienne habiter avec lui. Deux semaines après avoir quitté son emploi de domestique, elle mettait sa fille au monde.

Perlita et Keith se sont mariés un mois après la naissance de leur fille. Perlita n'est jamais retournée travailler parce que son mari lui interdisait de travailler à l'extérieur de la maison. Il affirmait que son entreprise pouvait les faire vivre. Fait ironique, cette entreprise était enregistrée au nom de Perlita. Keith l'avait enregistrée lorsque Perlita était encore liée au PAFR, car son entreprise précédente avait fermé ses portes en raison d'accusations de fraude fiscale portées contre lui par Revenu Canada (maintenant l'Agence des douanes et du revenu du Canada). Perlita apprendrait plus tard que Keith avait essayé à deux reprises d'enregistrer l'entreprise à son nom à elle, mais que les demandes avaient été rejetées parce qu'elle n'était pas présente. Cependant, Keith s'était essayé dans une autre ville, où il avait réussi à contourner les règlements et à enregistrer son entreprise au nom de Perlita malgré l'absence de cette dernière.

Perlita a finalement obtenu le statut d'immigrante ayant reçu le droit d'établissement à titre d'épouse d'un citoyen canadien. Cette même année, son mariage aux Philippines a été annulé. Perlita a donné naissance à une deuxième fille.

C'est aussi cette année-là qu'a commencé la grave violence physique infligée à Perlita. Avant même son mariage, elle avait été victime de violence psychologique et verbale de la part de Keith. Il contrôlait tous les aspects de sa vie – sa mobilité, son accès à des amies et amis, et même son accès à l'argent. Il la dénigrait devant ses amis. Ce comportement l'avait déjà amenée à tenter de mettre fin à ses jours lorsqu'elle était encore travailleuse domestique. Maintenant,



les agressions étaient devenues physiques. Keith lui avait donné des coups de pied dans le dos et l'avait frappée deux fois au visage, ce qui avait laissé des marques. Il avait tenu un pistolet sur sa tempe et l'avait menacée de tirer. Au cours d'un terrible incident, il avait pressé son genou sur sa poitrine, l'empêchant de respirer, et cela devant ses enfants.

Comme de nombreuses autres femmes battues, Perlita a essayé à maintes reprises de quitter son mari. Elle a cherché refuge auprès de sa soeur et d'amies et d'amis, mais sa crainte d'être dénoncée par son mari aux autorités de l'immigration l'empêchait toujours de mettre à exécution sa décision de le quitter. Elle savait que Keith pouvait divulguer des renseignements susceptibles de la faire expulser du pays. Keith savait qu'elle avait été mariée aux Philippines, mais qu'elle avait déclaré être célibataire. Il savait qu'elle et lui s'étaient mariés avant l'annulation de son précédent mariage. Il savait qu'elle avait habité à l'extérieur de la maison de son employeur lorsqu'elle était encore liée au PAFR. Il savait aussi qu'on découvrirait que l'entreprise avait été enregistrée au nom de Perlita pendant que celle-ci qu'elle était encore liée au PAFR. Perlita était piégée. Tous les aspects de sa vie étaient contrôlés par Keith, même ses possibilités de fuite.

Un jour, Perlita s'est adressée à une organisation de femmes pour demander de l'aide. On lui avait donné rendez-vous avec une conseillère, mais elle a reculé par peur des représailles de Keith. Finalement, au moment où la famille s'appêtait à déménager dans une autre province, Perlita a emmené ses enfants avec elle dans un refuge. Elle décrit ce moment presque comme une tète. Elle savait au fond d'elle-même que si elle ne saisissait pas cette chance, elle ne pourrait jamais quitter Keith.

Perlita a demandé l'aide du Philippine Women Centre (PWC). On lui a conseillé de déménager pour préserver sa sécurité et celle de ses enfants. Elle avait entendu parler de l'intervention du centre dans le dossier d'Alice, une autre femme menacée d'expulsion pour avoir omis de déclarer son mariage aux Philippines.

Perlita était affolée la première fois qu'elle s'est rendue au PWC. Keith lui avait dit, lors de leur dernière conversation téléphonique, qu'il l'avait déjà dénoncée aux autorités de l'immigration. Ses conseillères l'avaient aussi informée qu'un agent d'immigration la recherchait.

En plus des problèmes concernant l'immigration, Perlita savait que l'entreprise que son mari avait enregistrée à son nom n'avait fait aucune remise à Revenu Canada. Mais ce qui la préoccupait le plus, c'était la garde de ses deux filles. Jusqu'à nouvel ordre, l'histoire de Perlita finit bien. Le PWC l'a aidée à trouver un bon avocat pour la représenter auprès des instances chargées du droit de la famille. Perlita a obtenu la garde exclusive de ses deux filles. La cour a pris en considération les antécédents de violence de Keith avec ses quatre premières épouses. Les témoignages des enfants de Keith issus de ses précédents mariages ont étayé les accusations de violence. Perlita vit actuellement cachée pour se protéger et protéger ses enfants.

Mais la prochaine épouse de Keith aura-t-elle autant de chance?